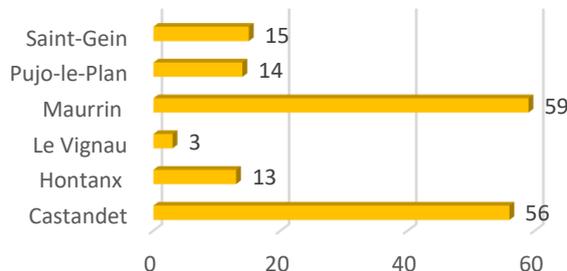


COMPTE-RENDU DES 3 JOURNÉES D'INFORMATION EN PORTE-À-PORTE
DU MERCREDI 17 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

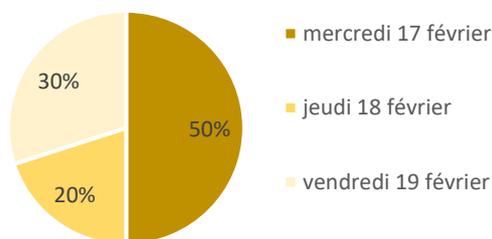
**Un accueil chaleureux & une participation
bienveillante**

Sur les 3 jours d'action, les 2 animateurs de la concertation ont « frappé à la porte » de 160 habitations : 56 riverains étaient présents et 49 ont accepté d'échanger sur le projet. Parmi eux, 12 personnes ont sollicité les animateurs par une prise de rendez-vous à la suite du dépôt des 123 avis de passage dans les boîtes aux lettres. Néanmoins, les 49 riverains rencontrés ont permis de prendre compte 47 avis, 64 contributions et 56 interrogations sur le projet.

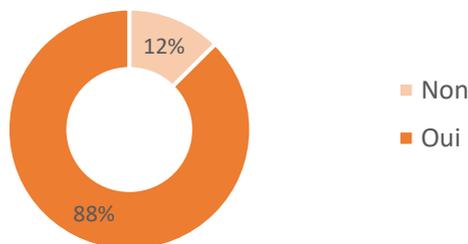
**Nombre de "portes frappées"
par commune**



**Répartition des "portes frappées"
par jour**



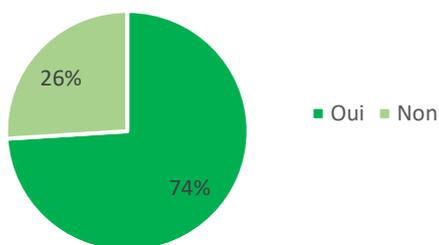
**Répartition des habitants qui ont
accepté de recevoir les animateurs de
la concertation parmi les présents**



Un bon niveau d'information sur le projet

Sur les 3 jours, 70 dossiers de concertation ont été distribués, lors de rendez-vous ou directement dans les boîtes aux lettres des riverains en proximité des îlots à l'étude. Avant la rencontre en porte-à-porte, 74% des habitants interviewés avaient déjà connaissance du projet.

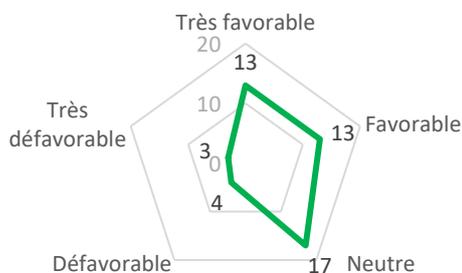
**Avez-vous connaissance du projet
avant notre rencontre ?**



Une perception assez positive du projet

D'après les rencontres effectuées par les animateurs de la concertation, plus de la majorité (52%) des riverains indiquent un soutien au projet, 34 % des habitants ne montrent pas d'opinion marquée et seuls 14 % des personnes se présentent comme défavorables.

**Quel est le ressenti des riverains
envers le projet ?**



COMPTE-RENDU DES 3 JOURNÉES D'INFORMATION EN PORTE-À-PORTE DU MERCREDI 17 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

INTRODUCTION

Organisé du mercredi 17 mars au vendredi 19 mars 2021 sur les six communes concernées par le projet Terr'Arbouts, le dispositif d'information en porte-à-porte a permis d'enrichir la démarche de concertation préalable volontaire et son porter à connaissance. Les 2 animateurs de la concertation ont « frappé à la porte » de 160 habitations. Sur les 56 riverains présents à leur domicile, 49 ont accepté de s'entretenir avec les animateurs. Parmi eux, 12 personnes ont sollicité les animateurs par une prise de rendez-vous à la suite du dépôt de 123 avis de passage dans les boîtes aux lettres. Néanmoins, les 49 riverains rencontrés ont permis de prendre compte 47 avis, 64 contributions et 56 interrogations sur le projet.

L'évènement était organisé par Green Lighthouse Développement (GLHD), maître d'ouvrage, au nom de l'association « Pujo Arbouts Territoire d'Agri Voltaïsme » (PATAV) à l'origine du projet agrivoltaïque. Sur le terrain, la mise en œuvre opérationnelle a, quant à elle, été réalisée par deux animateurs du cabinet ETHICS Group mandaté pour animer la concertation et la communication du projet.

Pour chaque rencontre, les animateurs avaient à leur disposition :

- Une lettre d'accréditation émise par la maîtrise d'ouvrage - GLHD ;
- Une tablette leur permettant de suivre un guide d'entretien préétabli et assurant le suivi, à la fois qualitatif et quantitatif, de leurs actions ;
- Une centaine de dossiers de concertation à remettre aux personnes qui le souhaitent ;
- Un dossier contenant la carte de la zone d'étude et des îlots choisis, 3 types de photomontages intégrant différentes cultures agricoles et multiples solutions d'intégrations paysagères ; et deux cartes comprenant les lieux d'habitation et d'exploitation de chacun des agriculteurs de l'association PATAV.
- Une vidéo de démonstration présentant les « trackers solaires » de la solution agrivoltaïque fournie par la maîtrise d'ouvrage – GLHD.

Rythmée par des temps d'information et de questions/réponses, la démarche a permis d'informer les riverains mais aussi rendre compte de leur perception réelle envers le projet, identifier leurs attentes et créer un contact plus durable avec eux. Par ailleurs, ces rencontres ont permis d'avoir un retour concret sur les communications diffusées jusqu'à présent.

Lors des échanges, l'ensemble des avis et commentaires exprimés a été pris en compte. Les réponses aux questions posées ont été apportées en direct par les animateurs. Lorsque les interrogations étaient trop techniques pour ces derniers, les questions ont été répertoriées et les réponses seront apportées par la maîtrise d'ouvrage.

Tout au long du dispositif, les rencontres se sont déroulées dans le respect des règles d'écoute de chacun et dans une ambiance plutôt positive. Même dans le contexte sanitaire actuel de la COVID, l'accueil des riverains a pu être majoritairement chaleureux et bienveillant sans lien avec l'avis sur le projet.

Les visites se sont également déroulées dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, le plus souvent en extérieur quand la météo le permettait.

COMPTE-RENDU DES 3 JOURNÉES D'INFORMATION EN PORTE-À-PORTE
DU MERCREDI 17 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

PORTER À CONNAISSANCE

Conformément aux modalités de la concertation préalable au titre de l'article L121-16 du code de l'Environnement, le public a été informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur les lieux concernés par la concertation quinze jours avant le début de la concertation.



Une semaine avant le lancement du dispositif opérationnel, une communication de type « Save The Date » a été directement diffusée aux mairies de Castandet, Hontanx, Le Vignau, Maurrin, Pujo-le-Plan et Saint-Gein ainsi qu'aux sièges sociaux des communautés de communes concernées (CC du Pays Grenadois et CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais).

L'objectif de cet envoi était de prévenir ces collectivités de la présence des animateurs sur leur territoire.

En parallèle, l'évènement a été ajouté au calendrier proposé sur le site internet du projet www.colidee.com/terrarbouts. Le document précédemment décrit est venu enrichir la description de l'évènement. Les personnes abonnées à l'espace projet ont reçu une alerte de cet ajout en temps réel.

Sur le même modèle graphique, 123 avis de passage nominatifs ont été distribués dans les boîtes aux lettres des riverains du projet.

Ce document visait à informer du passage de l'animateur, laissant la possibilité aux habitants de :

- prendre rendez-vous pour un second passage ;
- s'informer auprès de l'animateur par téléphone ;
- se renseigner directement sur le site internet du projet.

Pour rappel :

L'avis de concertation préalable volontaire a notamment été affiché dans les locaux des mairies de Castandet, Hontanx, Le Vignau, Maurrin, Pujo-le-Plan et Saint-Gein ainsi qu'aux sièges sociaux des communautés de communes concernées : CC du Pays Grenadois et CC du Pays de Villeneuve en Armagnac. Cet avis a aussi été diffusé sur leur site internet respectif et sur l'application Panneau Pocket utilisée par les communes de Castandet, Maurrin et Saint-Gein.

L'avis de concertation a été publié sur le site internet www.colidee.com/terrarbouts, principale voie dématérialisée du projet où le public peut suivre son actualité régulièrement mise à jour et contribuer à distance.

De manière générale, les habitants des communes concernées ont été informés du projet et de la dynamique de concertation avec la distribution, entre décembre 2020 et fin janvier 2021, de « La première lettre d'information Terr'Arbouts ». Pour 5 des communes concernées, le document a été diffusé avec le bulletin municipal des fêtes de fin d'année. Sur le périmètre de la commune de Maurrin, c'est un agriculteur de l'association PATAV qui a réalisé la tournée de distribution.

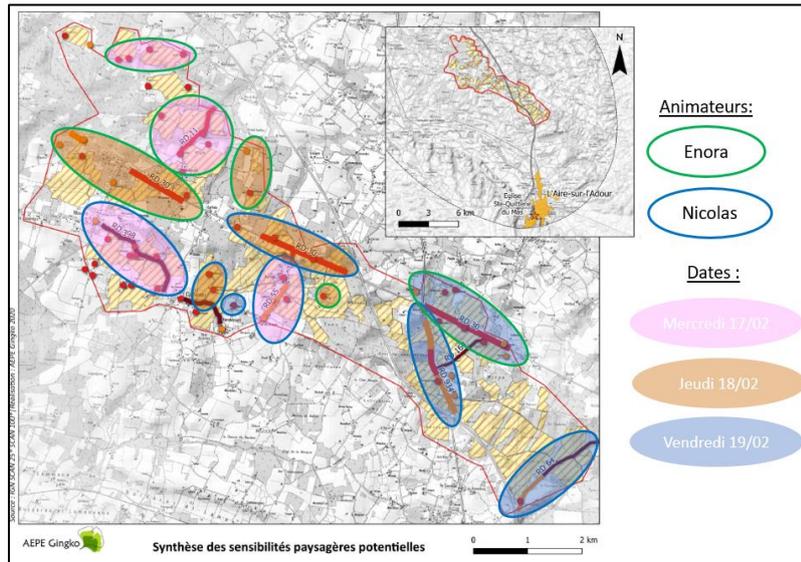


COMPTE-RENDU DES 3 JOURNÉES D'INFORMATION EN PORTE-À-PORTE
DU MERCREDI 17 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

L'ORGANISATION DES TOURNÉES

Le dispositif d'information en porte-à-porte a volontairement été organisé pendant les vacances scolaires de la zone A, dites « vacances d'hiver ». Ajouté aux contraintes de déplacements liées à la pandémie de la COVID-19, les dates des tournées ont été choisies pour maximiser les chances d'une présence des habitants à leur domicile.

Sur les 3 journées d'information en porte-à-porte, les 2 animateurs de la concertation se sont répartis le territoire de la manière suivante :

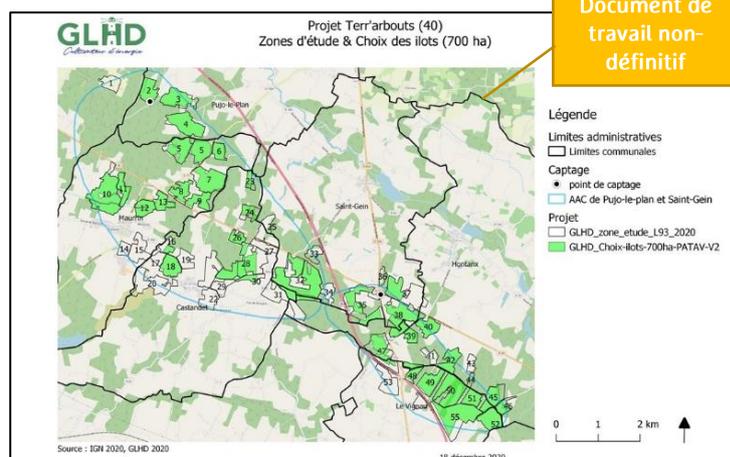


L'organisation des tournées a été effectuée grâce à la combinaison de 2 cartes :

- La carte « Synthèse des sensibilités paysagères potentielles », réalisée par les paysagistes du cabinet Aepe Gingko qui travaille sur le volet paysager du projet Terr'Arbouts (carte ci-dessus) ;
- La carte « Zones d'étude & choix des îlots » fournit par GLHD, le maître d'ouvrage du projet (carte ci-dessous »).

Considérant la contrainte temps de 3 jours, une superposition des 2 cartes a permis de prioriser les lieux de vie ayant la plus grande proximité avec les îlots retenus à date. Les lieux de vie (points sur la carte « Synthèses des sensibilités paysagères potentielles ») à l'extérieur des zones de visite ont donc été soigneusement choisis par les animateurs, sachant que l'ensemble des

riverains de chacune des communes a reçu dans leur boîte aux lettres « La première lettre d'information du projet Terr'Arbouts », document attestant d'un premier niveau d'information.



LE DÉROULÉ DES ENTRETIENS

Après avoir recueilli les coordonnées des interviewés, chaque entretien débutait par une présentation de l'animateur et son rôle dans le projet, particulièrement dans le dispositif d'information en porte-à-porte.

Puis l'animateur posait deux questions pour obtenir un retour sur le porter à connaissance global du projet :

- Avez-vous déjà entendu parler du projet ?
- Par quel moyen avez-vous entendu parler du projet ?

Ensuite le cœur de l'entretien était structuré en 4 grandes questions :

- Quelle est votre compréhension du projet ?
- Que pensez-vous de l'agrivoltaïsme ?
- Quel est le plus important pour vous dans ce projet ?
- Sur quels sujets souhaiteriez-vous plus d'informations ?

Avant de conclure et d'ouvrir l'échange aux dernières remarques, l'animateur demandait :

- Dans quel cadre souhaiteriez-vous prendre part au projet ?
- Est-ce que vous souhaitez être associé à la concertation ?
- Souhaitez-vous recevoir les actualités du projet ?
- Comment souhaitez-vous être invité à participer et être informé de l'avancée ?

Pendant toute la durée de l'entretien, l'animateur avait la possibilité d'appuyer ces propos avec une vidéo de démonstration de « trackers solaires » et trois types de document, imprimés au format A3. Voici l'aperçu de ces documents :

Document de travail non-définitif

[De haut en bas] La carte « Zones d'étude & Choix îlots », 3 exemples d'intégration paysagère photomontés incluant respectivement des cultures d'artichauts, de vignes et de framboisiers ; et 2 cartes indiquant les lieux des habitations et sièges sociaux des exploitations des agriculteurs de l'association PATAV.

ARTICHAUDS

VIGNES

FRAMBOISERS

LES ENSEIGNEMENTS

I. Quelle est votre compréhension du projet ?

Globalement, les enjeux du projet sont bien assimilés par les riverains du projet. Parmi les interviewés, les enjeux naturellement cités sont : « une meilleure qualité de l'eau », « l'arrêt de l'utilisation des pesticides », « le développement des énergies renouvelables » et « la rentabilité des terres agricoles ». Ces verbatims montrent que les motivations à l'origine des agriculteurs et de la maîtrise d'ouvrage ont bien été transmises aux habitants du territoire.

Les riverains rencontrés comprennent aussi l'utilité de ce renouvellement pour les agriculteurs du territoire. Une « transformation profonde » qui devrait « améliorer leur niveau de vie » grâce à la « réévaluation du coût et de la valeur des terres agricoles ».

Lorsque les personnes abordent le sujet d'une « nouvelle source de revenu », cette diversification financière proposée est appréhendée comme un « besoin vital » pour les agriculteurs. Puis ce revenu supplémentaire est associé au changement de pratiques agricoles, aux renouvellements des cultures prépondérantes du territoire – nécessitant une grande quantité d'eau et de produits phytosanitaires pour remédier aux caractéristiques des sols landais.

Le projet est perçu très positivement : « Bon projet », « Un grand changement positif », « Positive sur le projet », « Pas contre le projet », « Très bonne chose pour l'agriculture locale ». En parallèle, il est important de relever que certaines personnes émettent des réserves si le projet venait impacter leur proximité, en particulier leur paysage. A ce stade de la rencontre, les vigilances relevées se portent sur l'aménagement du projet et la hauteur des panneaux solaires.

Finalement, la majorité des habitants confie « comprendre le projet » et « comprendre le positionnement des agriculteurs ». Terr'arbouts est perçu comme un levier d'innovation sur le territoire que le projet soit accueilli de manière positive ou plus réservée. Les interviewés apprécient l'initiative des agriculteurs et la démarche de co-construction mise en place par la maîtrise d'ouvrage GLHD, au-delà des potentiels impacts que le projet pourrait engendrer.

II. Que pensez-vous de l'agrivoltaïsme ?

Toutes les personnes interviewées assimilent correctement le fonctionnement de l'agrivoltaïsme. Spontanément, la production d'énergie solaire est associée à la production agricole. Aussi, les avantages de cette solution technique sont bien interprétés par la population. Seul un manque de projection sur la solution grandeur nature est à signaler.

Toujours sur le concept de l'agrivoltaïsme, deux types de perception ont pu être relevés lors du porte-à-porte. Autrement dit, la notion d'agrivoltaïsme semble plus clivante par rapport à la compréhension du projet Terr'Arbouts qui répond à des enjeux particuliers et des contraintes propres au territoire des Arbouts.

La majorité des répondants soutient l'arrivée de cette technologie. A titre d'exemple, un habitant, installé récemment sur le territoire pour son environnement rural, affirme que « c'est

COMPTE-RENDU DES 3 JOURNÉES D'INFORMATION EN PORTE-À-PORTE
DU MERCREDI 17 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

une très bonne solution ». Les raisons énoncées de ce soutien sont : « Ça permet de faire évoluer les pratiques », « Il faut vivre avec son temps », « Une bonne chose pour l'innovation pour les plantes », « Une technologie de développement durable », « Un concept intéressant ». Toutes ces personnes ont clairement exprimé que la solution agrivoltaïque est « un bon moyen pour passer à une agriculture plus respectueuse » sur le long terme.

Parmi la population plus mitigée par rapport au système agrivoltaïque, plusieurs thématiques se dégagent de leurs argumentations :

- L' « impact paysager » – pour cause de « dénaturation du paysage » ;
- La « perte de valeur immobilière des habitations en proximité du projet » - pour cause de « projet de maison à vendre » ;
- La « gêne visuelle » – liée au point de vue depuis les habitations, les routes et plus particulièrement des inquiétudes sur « la réverbération du soleil sur les panneaux » ;
- L'impact sur les « usages du territoire » comme la perte d'accès à certaines zones naturelles qui vont être « clôturées » et « empêcher la libre circulation » des usagers ;
- L' « impact environnemental » car les habitants craignent de grandes surfaces « sans diversité » ;
- La « légitimité des panneaux solaires sur des terres agricoles » – car « la place des panneaux solaires se trouve sur les parkings des supermarchés pour créer des ombrières ou sur les toits des bâtiments dans les villes et des hangars » ;
- La réelle « diversification des cultures » – un riverain annonce être « sceptique » sur ce sujet tenant compte du climat, de la qualité des sols et de la capacité des plantes à pousser à l'ombre de panneaux solaires ;
- La « qualité technique » de la solution solaire installée : un autre riverain insiste sur le niveau de qualité des technologies utilisées pour ce type de projet agrivoltaïque mettant en exergue sa connaissance personnelle sur les différents niveaux de qualité existants sur le marché des panneaux solaires et des connexions électriques.

Avec la condition d'un projet qui n'impacte pas la sécurité sanitaire, les riverains du projet partagent une vision assez positive pour la technologie agrivoltaïque. Ils conçoivent l'enjeu de développement durable pour les générations actuelles et futures d'agriculteurs. Au fil des discussions, l'agrivoltaïsme reste caractérisé comme un instrument contemporain, un outil innovant, même une « solution vertueuse » malgré le partage de certaines contraintes.

III. Quel est le plus important pour vous dans ce projet ?

Volontairement large, cette question a permis aux deux animateurs de la concertation de capter une multitude de participations. Ces contributions permettent d'enrichir la conception du projet selon les attentes des riverains et des usagers du territoire.

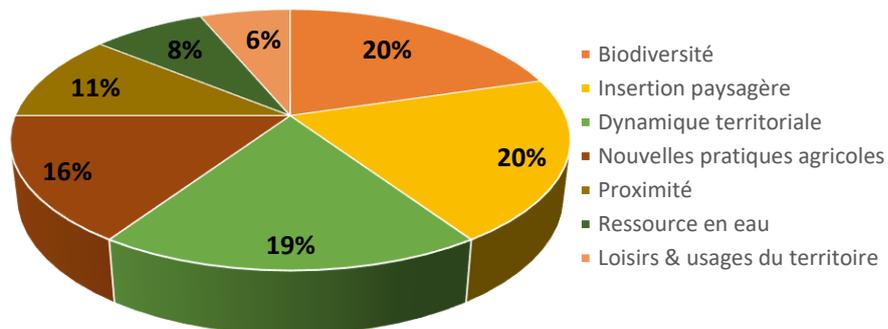
Le dispositif de porte-à-porte va guider la maîtrise d'ouvrage grâce à 64 contributions classées selon 7 grandes thématiques (par ordre d'importance quantitative) :

1. **Biodiversité (13 contributions) :** « Aucun arbre ne doit être abattu », « Ne pas abattre les arbres existants », « Ramener de la vie et des arbres », « Des nouvelles haies », « Des nouveaux fossés », « Des nouveaux arbres », « Utiliser la flore pour attirer la faune », « Le projet doit prendre en compte la protection de la faune », « Créer des passages de faune », « Créer des corridors de passage et avifaune (rapace) », « Il faut préserver la faune », « Éviter de créer des barrières pour les animaux avec les clôtures », « renouveler la biodiversité ».

COMPTE-RENDU DES 3 JOURNÉES D'INFORMATION EN PORTE-À-PORTE
DU MERCREDI 17 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

2. **Insertion paysagère (13 contributions)** : « Le projet doit être visible », « Bien cacher les panneaux solaires avec de nouvelles haies », « Eviter de voir les panneaux partout », « Réduire au maximum l'impact visuel », « Il faut être vigilant concernant l'impact visuel », « Proposer des points de vue sur le projet », « Une intégration paysagère naturelle », « Pas de nuisances visuelles », « Il faut être vigilant concernant l'impact visuel », « Le projet doit se confondre dans le paysage », « Le projet doit être intégré au paysage avec des éléments naturels », « Eviter l'impact visuel depuis les habitations », « Pas d'impact visuel depuis les habitations ».
3. **Dynamique territoriale (12 contributions)** : « Faire bénéficier les habitants de la production d'énergie », « Bénéficier d'une électricité verte », « Autonomie des villages [en électricité] », « Alimenter les villages en électricité », « Permettre aux communes d'être autonomes en énergie », « Intégrer la population au projet », « Une ressource en énergie différente », « Le plus important c'est permettre la transmission des exploitations », « Ne pas perdre l'accès des sentiers non-répertoriés / non-balisés car les chemins sur les cartes ne sont pas représentatifs des chemins empruntés », « Créer des espaces entre des parcelles pour éviter la formation de blocs trop importants qui porteraient préjudice aux usagers du territoire », « Attention conflit d'usage chasse, marcheurs (usagers ruraux) », « Garantir le maintien des exploitations agricoles sous les panneaux solaires ».
4. **Nouvelles pratiques agricoles (10 contributions)** : « Vraiment faire du zéro-phyto pour les sols », « Réduire l'impact environnemental des pratiques agricoles », « Engendrer la pérennité de la culture agricole avec la transmission des exploitations », « Une bouffée d'air frais pour nos agriculteurs », « Faire changer les mentalités », « Pérennité de la culture agricole », « Transformer l'agriculture sur le long terme », « Passer à l'agriculture biologique », « Changer les pratiques », « Commencer par interdire les pesticides ».
5. **Proximité (7 contributions)** : « Faire en sorte que les panneaux solaires ne soient pas juste devant les lotissements et les maisons », « Eviter la proximité avec les habitations », « Que le projet n'arrive pas sous les fenêtres des habitations en proximité », « Ne pas barricader les habitations en lisière des parcelles utilisées pour le solaire », « Mettre en recul les panneaux solaires lorsque les parcelles sont proches des habitations », « S'éloigner des maisons existantes », « Réduire la proximité des panneaux et des habitations ».
6. **Ressource en eau (5 contributions)** : « Un projet qui va permettre de revoir la gestion de la ressource en eau », « Empêcher la pollution [des aires d'alimentation de captage] », « Retrouver une bonne qualité de l'eau pour nos sources », « des nouvelles cultures qui consomment moins d'eau », « enlever l'idée de prendre de l'eau ailleurs ».
7. **Loisirs & usages du territoire (4 contributions)** : « Maintenir l'activité chasse », « Ne pas gêner les activités sur le territoire », « Attention conflit d'usage chasse, marcheurs (usagers ruraux) », « Ne pas perdre les zones de chasses ».

Répartition des contributions par thématique



**COMPTE-RENDU DES 3 JOURNÉES D'INFORMATION EN PORTE-À-PORTE
DU MERCREDI 17 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021**

IV. Sur quels sujets souhaiteriez-vous plus d'informations ?

En fin d'entretien, il a été proposé aux personnes rencontrées de partager des sujets à approfondir. L'animateur de concertation proposait donc de répondre aux questions des habitants. De manière générale, ces interactions permettent de comprendre les ajustements à mettre en œuvre dans la communication inhérente au projet et soulever de multiples points d'attention et d'intérêt des habitants envers le projet.

Si l'animateur de concertation n'avait pas la pleine capacité pour répondre en détails, les questions des habitants ont été répertoriées pour les transmettre à la maîtrise d'ouvrage. Selon 10 thématiques, les animateurs de la concertation ont pu recueillir 56 interrogations :

Nuisances & risques (14 questions) :

- Peut-il y avoir des éblouissements depuis la route ?
- Y a-t-il un effet miroir d'est en ouest ?
- Que se passe-t-il si des plombs retombent sur les panneaux solaires ?
- Quel sera le dispositif en cas d'incendie ?
- Y a-t-il un risque d'explosion ?
- Y a-t-il des risques pour les travailleurs autour des panneaux ?
- Quelles sont les nuisances de ce projet ?
- Comment le risque incendie est-il anticipé ?
- Y aura-t-il des reflets de lumière ?
- Y a-t-il de la réverbération sur les panneaux solaires ?
- Est-ce que le ruissellement sur les panneaux pourrait créer une sorte de rigole ?
- S'il y a des formations de flaques d'eau, y a-t-il des risques de prolifération de moustiques ?
- En cas de tir sur un panneau solaire, y a-t-il des risques de pollutions ?
- Quel est le périmètre de retrait autour de la source ?

Aménagement du projet & insertion paysagère (8 questions) :

- Quelle sera la hauteur des clôtures ?
- Comment les parcs seront-ils sécurisés ?
- Comment les panneaux solaires seront-ils clôturés ?
- Quelles sont les avancées en termes de recherches sur les cultures ?
- Quelle est la distance de retrait entre le projet et les sources ?
- Quelle distance entre le projet et les terrains boisés ?
- Quelle est la marge de retrait avec la station ? et la route ?
- Y a-t-il des bacs de rétention d'eau sous les transformateurs électriques ?

Engagement & avenir (8 questions) :

- Qu'est-ce qui garantit le projet sur le long terme ?
- A la fin du bail, comment s'organise le démantèlement des panneaux solaires ?
- Comment s'organise PATAV pour la future gestion ? Et la mutualisation des ressources ?
- Que se passe-t-il si le gestionnaire dépose le bilan ? Comment le parc solaire sera démantelé ?
- Y a-t-il des nuisances sonores et/ou lumineuses ?
- Quelle est la garantie que les agriculteurs jouent le jeu sur le changement de leurs pratiques agricoles ? Et la non-utilisation des produits phytosanitaires ?
- Que se passe-t-il si GLHD fait faillite ? Est-ce qu'il existe des assurances ?
- Est-il possible que le projet soit revendu ?

Entretien & Maintenance du site (6 questions) :

- Qui s'occupe de l'entretien des panneaux solaires ? Et comment ?
- Pouvons-nous accéder au plan de maintenance ?
- Qu'est-ce qui est prévu en termes de maintenance côté PATAV ?
- Quelle est la fréquence de nettoyage des panneaux solaires ?

COMPTE-RENDU DES 3 JOURNÉES D'INFORMATION EN PORTE-À-PORTE
DU MERCREDI 17 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

- Y a-t-il un traitement utilisé pour le nettoyage des panneaux ? Impacte-t-il l'environnement ?
- Est-ce que PATAV a en sa possession la documentation officielle, technique et réglementaire du projet ?

Dynamique territoriale (5 questions) :

- Est-ce que les riverains vont bénéficier d'une énergie à moindre coût ?
- Comment est financé le projet ?
- Quel est l'impact pour le foncier ?
- Y aura-t-il un impact sur la valeur immobilière des habitations en proximité du projet ?
- Y a-t-il une perte de valeur des terrains et des maisons aux alentours du projet ?

Biodiversité & environnement (4 questions) :

- Est-ce que les arbres seront préservés ? Et les arbres remarquables ?
- Quelles compensations pour les haies, les arbres, fossés qui vont être enlevés ?
- Quel sera l'impact sur les oiseaux, notamment l'avifaune (rapaces et buses) ?
- Est-ce que les corridors empruntés par les animaux sont étudiés ?

Financement & mutualisation (3 questions) :

- Comment le projet sera-t-il financé ?
- Comment fonctionne la mutualisation des ressources générées par les agriculteurs ? Equilibrage ressources ?
- Quelle est la rentabilité du projet ?

Performance projet & Solution technique (3 questions) :

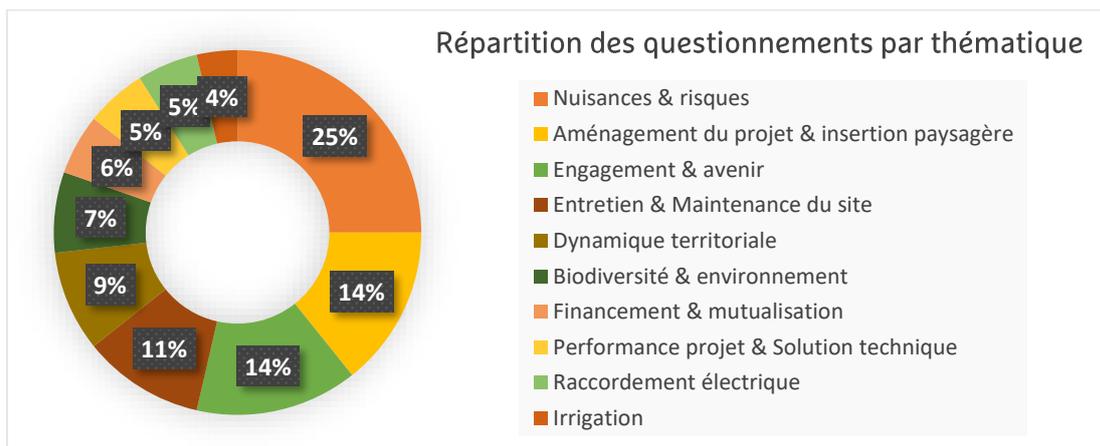
- Quel sera le niveau de qualité des panneaux solaires ? Et des câbles électriques ?
- Pouvons-nous avoir plus d'informations sur la partie technique du projet ?
- Sera-t-il possible d'accéder à des indicateurs de performance du projet ?

Raccordement électrique (3 questions) :

- Y aura-t-il des passages de câbles à haute tension ?
- Comment est réalisée la maintenance ? A quelle fréquence ?
- Quelles sont les clauses en termes de fin du projet et de revente du projet ?

Irrigation (2 questions) :

- Quelles seront les futurs systèmes d'irrigation ?
- Comment vont-ils irriguer sous les panneaux solaires ?



La maîtrise d'ouvrage travaille actuellement à apporter des réponses à chacune de ces interrogations. Les réponses apportées aux questions posées seront mises à jour dans le présent compte-rendu et diffusées sur le site internet du projet sous forme de Foire aux questions (FAQ) : www.colidée.com/terrarbouts.

CONCLUSION

Tout au long du dispositif de porte-à-porte, la démarche a permis de rencontrer et d'informer les riverains. Les animateurs ont pu aussi partager leur niveau de connaissance et identifier les attentes sur le projet Terr'Arbouts. Les rencontres ont aussi démontré l'efficacité de la communication mise en œuvre auprès de la population du territoire puisque 74 % des interviewés avaient bien connaissance de la démarche réalisées par les agriculteurs de l'association Pujò Arbouts Territoire Agri Voltaïsme (PATAV) et Green Lighthouse Développement (GLHD).

La plupart des avis reçus ont montré de l'enthousiasme envers l'innovation proposée par le concept d'agrivoltaïsme (souvent comparé à celui de l'éolien), ainsi que l'agrivoltaïsme comme solution pour répondre aux contraintes propres au territoire des Arbouts. Les riverains rencontrés comprennent que le projet s'insère dans le débat d'une profession en quête de cap et de perspectives pour sécuriser sa transformation et permettre la transmission de ses exploitations aux prochaines générations. Des avis mitigés restent présents. Généralement issus d'inquiétudes mineures, ces avis peuvent s'expliquer par un manque d'information sur des thématiques précises, comme le révèle les contributions ou les questionnements constatés par les animateurs de la **concertation**.

Toutes les contributions enregistrées peuvent être structurées en 7 grandes thématiques : Biodiversité, Insertion paysagère, Dynamique territoriale, Nouvelles pratiques agricoles, Proximité, Ressource en eau et Loisirs & Usages du territoire.

Quant aux questionnements, ils s'organisent autour de 10 thématiques, souvent associées à celles des contributions : Nuisances & risques, Aménagement du projet & insertion paysagère, Engagement & avenir, Entretien & Maintenance du site, Dynamique territoriale, Biodiversité & environnement, Financement & mutualisation, Performance projet & Solution technique, Raccordement électrique et Irrigation.

Les contributions et questions font ressentir un besoin d'explication sur les caractéristiques du projet et surtout de vérification des engagements de durabilité avancés par le maître d'ouvrage. Les remarques des riverains directement impactés montrent aussi qu'ils ont besoin d'être éclairés sur les impacts, en particulier paysagers et environnementaux.

Aujourd'hui, les habitants ne semblent pas se projeter sur le rendu final malgré les photomontages proposés par les animateurs. De manière générale, les personnes s'accordent sur le fait de masquer le dispositif photovoltaïque. Une nouvelle flore séduit pour insérer le projet au territoire et palier la disparition des haies observés ces dernières années.

La question du retrait du projet entre les habitations, les voies de circulations et autres infrastructures, a été courante. Les riverains attendent des réponses concrètes et veulent participer à la prise de décision quant à la distance de ce recul, en particulier lorsqu'il s'agit de parcelles autour de leur habitation.

Finalement, la démarche d'information en porte-à-porte a été appréciée dans l'ensemble. Les restrictions liées à la pandémie de la COVID-19 n'ont pas impacté l'accueil des riverains puisque celui-ci a été bon et toujours dans le strict respect des protocoles sanitaires en vigueur. L'action est vue comme une preuve de bonne volonté de la maîtrise d'ouvrage qui souhaite informer le plus largement possible et garder ouvert un dialogue continu.